



## « Regards croisés sur les valeurs de la forêt »

### SYNTHESE DE COLLOQUE DU RESEAU SEHS

[Cécile Nivet](#), Gip Ecofor

Publication en ligne : Janvier 2019



**Crédits photos (couverture):**

En haut à gauche, en bas à gauche et à droite : **Sylvain Gaudin** © CNPF

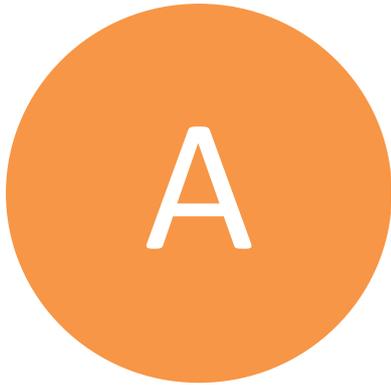
En haut à droite : **Isabelle Barranger** - CRPF Poitou-Charentes © CNPF

## Introduction

La notion de valeur s'expose à une multiplicité de regards entre gestionnaires et chercheurs de différentes disciplines. En effet, la forêt possède une valeur d'existence par le simple fait qu'elle est là. Son fonctionnement, sa résilience lui confèrent une valeur écologique. Sa grande durée de vie explique sa valeur patrimoniale. Par le grand nombre de visites qu'elle accueille, elle possède une incontestable valeur sociale. Elle tire sa valeur économique des ressources qu'elle produit et des activités qu'elle engendre. Elle a également une valeur juridique qui repose sur les droits d'usage. Chacune de ces valeurs est intimement liée aux objectifs et modes de gestion dont elle fait l'objet.

Pour aborder tous ces sujets, plus de 120 participants se sont retrouvés le 29 janvier 2016 à Paris (retrouvez le programme [ici](#)). Issus tant des mondes de la recherche que de la gestion, chercheurs en sciences sociales, enseignants, propriétaires, gestionnaires, représentants des pouvoirs publics et des milieux associatifs ont assisté à la présentation d'une grande pluralité d'avis et de résultats. La présente synthèse des résultats de ce colloque revient d'abord sur la multiplicité des acteurs concernés par la forêt et donc aussi celle des valeurs que ceux-ci expriment. Elle traite dans une seconde partie des techniques d'appréhension et de consolidation de ces différentes valeurs.

*N.B. Les renvois aux interventions durant le colloque sont listés en références à la fin de l'article avec lien hypertexte aux diaporamas disponibles. Les références externes au colloque sont citées en note de bas de page.*



# La forêt multifonctionnelle permet l'expression d'une multitude de valeurs

Inscrite dans la loi depuis 2001, la gestion durable et multifonctionnelle des forêts structure les politiques publiques en France. Les trois piliers écologique, économique et social de la durabilité offrent ainsi un cadre propice à l'étude des différents aspects de la valeur et de son côté protéiforme et contingent.

Il s'agit dans un premier temps de circonscrire la notion de valeur et d'en donner des clefs de lecture. En deuxième lieu, plusieurs enquêtes en direction de profanes de la gestion forestière révèlent une prédominance des valeurs environnementales au sens large. Des facteurs relatifs aux contextes et histoires des répondants expliquant la formation de ses perceptions sont identifiés.

## 1. Émergence de la valeur

En psychologie, les valeurs sont définies comme des « *motivations trans-situationnelles, organisées hiérarchiquement, qui guident la vie* ». Les valeurs ne sont pas directement observables mais se manifestent à partir des perceptions, attitudes, choix, comportements, jugements et actions qui sont les nôtres.

La construction de la valeur repose à la fois sur un socle de connaissances « objectives » qui s'appuient sur la réalité, notamment sur des savoirs scientifiques et techniques ainsi que sur un ensemble de caractéristiques socio-économiques comme le lieu de vie, la catégorie socioprofessionnelle... Elle repose ensuite sur des paramètres plus subjectifs qui résultent de l'expérience personnelle et s'exprime à travers les préférences, les sensibilités, les perceptions, les représentations... Par conséquent, les valeurs changent d'un individu à l'autre, mais aussi d'un groupe à l'autre, d'une culture à l'autre et peuvent évoluer rapidement avec la situation et les perceptions individuelles.

Toutes les valeurs de la nature relèvent, selon John B. Callicott (2010)<sup>1</sup>, de deux grands types d'éthiques environnementales que sont les « éthiques anthropocentrées » et les « éthiques biocentrées ou écocentrées ». Les premières accordent à la nature une valeur instrumentale qui repose sur sa capacité à fournir des ressources et des services utiles au fonctionnement des sociétés humaines, les secondes accordent à la nature une valeur intrinsèque, c'est-à-

---

<sup>1</sup> John Baird Callicott. Ethique de la terre, Wildproject, 2010, 328 p.

dire indépendante des utilisations que l'homme peut en faire. Ces deux conceptions de la nature sont à l'origine des valeurs attribuées : elles peuvent se croiser, tantôt s'opposer, tantôt cohabiter, voire même se compléter.

## 2. Des valeurs qui relèvent de la diversité des acteurs et de leurs perceptions

Dans les enquêtes réalisées soit auprès des profanes en foresterie (société), soit auprès des professionnels (gestionnaires, planificateurs...), soit des deux (propriétaires, administrateurs...), les forêts et leurs valeurs apparaissent sous des angles très différents selon les acteurs et les échelles d'approche.

- **Les enquêtes de perceptions de la forêt par la société révèlent une prédominance des valeurs environnementales au sens large.**
- > Menée à l'échelle nationale auprès d'un échantillon de 1000 individus représentatifs de la population française métropolitaine âgée de 15 ans et plus, l'enquête « Forêt et Société » 2015 met en évidence la forte prévalence des **valeurs environnementales et patrimoniales** des forêts pour la société (Dobré et Granet, 2016). La forêt est avant tout considérée comme un espace de nature (68 % des enquêtés) et un espace à préserver pour les générations futures (67 % des enquêtés). La forêt est aussi perçue par une majorité d'individus comme un réservoir de biodiversité (59 %) et un lieu favorisant la protection de l'environnement au sens large en termes d'air, d'eau et de sol (57 %). Les valeurs **économiques et sociales** de la forêt ne sont pas ignorées mais perçues comme moins importantes : seules 39 % des personnes interrogées associent par exemple la forêt à l'activité de production de bois et seulement 16 % d'entre elles considèrent la forêt comme un espace favorisant l'activité économique et l'emploi.
- > L'enquête nationale (785 individus de 18 ans et plus) menée par Brahic (2016) apporte un éclairage complémentaire quant à la valeur que les enquêtés attachent à la **préservation de la biodiversité** et de **la qualité de leur environnement naturel**. Elle montre d'abord que la connaissance, la sensibilité écologique et l'expérience personnelle participent à la formation des préférences en matière de biodiversité. Elle montre ensuite que **l'environnement spatial** (*i.e.* le paysage résidentiel urbain versus forestier, la proximité à la forêt, les visites régulières) des individus influence leur sensibilité aux enjeux de préservation. Les individus vivant dans des communes peu boisées se caractérisent notamment par une sensibilité plus forte que les individus vivant dans des communes plus boisées. D'une manière générale, elle montre enfin que les Français ont tendance à valoriser les aspects visibles et familiers de la biodiversité forestière (les structures forestières et essences plutôt que le maintien de rémanents au sol, par exemple).

- > Cette valorisation des aspects visibles et familiers de la forêt est aussi mise en exergue à travers une enquête centrée sur les valeurs qui sous-tendent le processus de patrimonialisation des forêts (Bouisset et Degrémont, 2016). Réalisée auprès d'un public habitant le sud du massif des Landes de Gascogne (entretiens semi-directifs), elle montre notamment que la **valeur patrimoniale** s'acquiert par le contact physique de l'individu avec une nature de type ordinaire et de proximité. Elle établit par ailleurs à nouveau une hiérarchie des valeurs jouant en faveur de la dimension patrimoniale ou écologique de la forêt au détriment de sa valeur économique, rejoignant ainsi les conclusions de l'enquête de Dobré et Granet (2016).
- > Des valeurs complémentaires et cohérentes avec ce qui précède ont émergé d'une enquête relative à la fréquentation de quatre massifs forestiers de Provence-Alpes-Côte-D'azur aux degrés de protection et d'aménagement<sup>2</sup> variables<sup>3</sup> (Pares, 2016). La fréquentation de ces massifs montre que **le rapport à la nature oscille entre des valeurs de détente et de loisir (hédonisme) et des valeurs intrinsèques ou d'existence octroyées à la forêt**. Le regard que les personnes fréquentant la forêt portent sur la gestion forestière apparaît tributaire de ce système de valeurs : loin de nier totalement la production de bois et les autres usages de la forêt, ceux-ci doivent s'inscrire dans une logique de respect et d'équilibre avec les dynamiques naturelles et les autres êtres vivants.
- **Les enquêtes de perceptions par le monde forestier révèlent une forte diversité de valeurs qui reposent sur la sensibilité individuelle, le type et l'échelle d'actions.**

Deux enquêtes menées dans le massif des Landes de Gascogne pour l'une et en Savoie pour l'autre ont fait émerger de nombreuses valeurs chez les acteurs impliqués, de près ou de loin, dans la forêt :

- > Réalisée par le biais d'entretiens semi-directifs, la première a été conduite à deux échelles distinctes (locale et du massif) auprès de 108 acteurs<sup>4</sup> impliqués dans le massif, à savoir des propriétaires et gestionnaires de la forêt, des acteurs politico-administratifs ou encore des membres de la société civile s'exprimant au travers d'associations<sup>5</sup> (Pottier, 2016). Tous ces acteurs ont été considérés comme porteurs d'un discours institutionnel mais aussi comme des sujets sensibles. L'enquête fait ressortir quatre principales catégories de valeurs chez les enquêtés : des **valeurs économiques** (reconnues par 93% des personnes interrogées), **culturelles** (85 %), **naturalistes** (84 %) et **sensibles** (78 % des enquêtés confèrent à la forêt une valeur d'ambiance, 59 % une valeur esthétique). Ces valeurs s'expriment de manière différenciée selon les individus et l'échelle d'analyse.

---

<sup>2</sup> pour l'accueil du public.

<sup>3</sup> une réserve biologique dirigée très aménagée, un massif forestier dans un parc national peu aménagé, une forêt périurbaine très aménagée et peu protégée, une forêt périurbaine peu aménagée et peu protégée.

<sup>4</sup> répartis de manière homogène entre les deux échelles d'analyse.

<sup>5</sup> ONF, forêt privée, collectivités, associations, administrations, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne...

Citée par tous, la **valeur économique** constitue l'un des fondements même de l'existence du massif landais : la forêt est souvent citée comme la « *première forêt de résineux cultivée d'Europe occidentale* » ; elle est considérée comme l'archétype de la forêt utilitaire, à l'orientation économique quasi-exclusive. Dans les discours, cette valeur est caractérisée tantôt de façon très générale (c'est-à-dire simplement énoncée en tant que telle), tantôt à travers d'autres éléments de langage (filière bois-papier, industries, papeteries, scieries, emplois, revenus,...). La sphère forestière privée et les collectivités territoriales dominent le champ lexical lié à l'économie du massif (cf. plus bas). Néanmoins, les résultats montrent que la valeur économique est loin d'être la seule pour les enquêtés.

Les **valeurs culturelles** de la forêt landaise sont aussi reconnues par une grande majorité d'acteurs. En revanche, elles tiennent rarement une place prépondérante. Les acteurs y faisant le plus référence sont ceux appartenant à la sphère forestière, privée ou publique, ainsi que le Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Dans les discours, ces valeurs sont généralement associées à **l'histoire, l'identité, l'attachement personnel à la forêt et l'attachement au lieu forestier**. On voit ici que les valeurs culturelles et patrimoniales se croisent : c'est en effet rattachée à la culture du territoire, à son identité, à son histoire, que la qualification du massif en tant que patrimoine est la plus forte. Ce résultat rejoint les conclusions de l'enquête de Bouisset et Degrémont (2016) menée au sein du même massif.

Les **valeurs naturalistes** constituent parallèlement un point d'ancrage des discours (84 % des personnes interrogées l'abordent spontanément), quelle que soit la catégorie d'acteurs et le territoire d'étude. Elles sont associées le plus souvent à **l'environnement, l'écologie, la protection, la régulation de l'eau et du carbone, ou encore à la biodiversité**. Néanmoins, cette catégorie de valeurs est le plus souvent mobilisée pour son utilité (les usages et services qu'elle engendre) et non pour sa valeur intrinsèque, en particulier chez les forestiers privés (cf. plus bas). L'enquête révèle ici l'influence significative de l'échelle d'analyse sur la différenciation des perceptions, rejoignant ainsi les résultats de l'enquête de Brahic (2016) : à l'échelle du massif, la forêt est perçue comme un vaste espace naturel, porteur d'un intérêt écologique supérieur à toute autre occupation du sol. À l'échelle locale, ces valeurs naturalistes sont davantage appréhendées à travers les aspects visibles et familiers de la forêt, notamment sa diversité biologique. Un résultat qui rejoint les conclusions de Bouisset et Degrémont (2016).

Cette enquête **croise, à plusieurs reprises, les regards des acteurs privés et publics** vis-à-vis de la forêt landaise (Pottier, 2016). Une même valeur reconnue par les uns et les autres cache des disparités selon celui qui s'y réfère : davantage prônée par la sphère forestière privée et les collectivités territoriales, la **valeur économique** s'exprime notamment sous l'angle de la particularité, voire de l'exceptionnalité de la forêt landaise. Les acteurs publics avancent aussi cette valeur mais de manière moins appuyée ; la sphère forestière privée se distingue à nouveau des autres catégories d'acteurs quant aux **valeurs culturelles** de la forêt qu'elle associe préférentiellement à des aspects individuels (la famille, l'attachement au bien forestier) et peu à des aspects plus collectifs tels que le cadre de vie, l'identité ou l'histoire. Chez les agents de l'ONF, l'attachement au bien forestier existe aussi mais sous une forme qui tient davantage à l'intérêt de ces derniers pour leur profession qu'à leur affect pour la forêt landaise en

particulier. La sphère privée se démarque enfin à nouveau dans sa conception des **valeurs naturalistes**. Ces valeurs trouvent notamment leurs fondements dans **l'histoire personnelle et l'expérience** des propriétaires dont les profils, on l'a vu, varient largement, de même que les pratiques. Chez les gestionnaires publics, ces valeurs s'expriment assez naturellement du fait de l'application du principe de multifonctionnalité inhérent à l'exercice de la profession. Pour autant, au-delà du devoir et du discours du professionnel qui induit la polyvalence, la même importance et le même attachement ne sont pas donnés à chacune d'elles.

- > Relevant d'une démarche anthropologique, la seconde enquête a été réalisée en Savoie auprès des gestionnaires publics et privés habitués à prendre des décisions au quotidien en forêt (agents patrimoniaux, aménagistes, ouvriers, responsable d'unité territoriale, directeur d'agence, techniciens forestiers, propriétaires forestiers privés impliqués) (Mouche, 2016). L'objectif était de faire émerger des références partagées et de comprendre la manière dont chaque individu se les approprie et les intègre dans ses pratiques de gestion. Les résultats montrent que la compréhension du milieu conditionne les valeurs mobilisées, que ces dernières sont multiples (**économiques, sociales, de protection, patrimoniales**) et nécessitent par conséquent, pour être satisfaites, l'élaboration de stratégies par le gestionnaire. Ils montrent aussi la dimension très individuelle de la mise en œuvre quotidienne de la gestion forestière qui repose à la fois sur **l'histoire personnelle**, les **savoirs scientifiques et techniques** (formation initiale et continue) ainsi que sur **l'expérience professionnelle et sensorielle** (i.e. les savoirs empiriques associés aux actes techniques du quotidien).
- **Les enquêtes de perceptions par les propriétaires révèlent un fort attachement au bien forestier et à la reconnaissance d'une nature utile.**

Les résultats de ces enquêtes mettent en évidence les spécificités de cette catégorie d'acteurs :

- > Une enquête téléphonique menée auprès de 627 propriétaires forestiers privés du Parc naturel régional des Ballons des Vosges souligne la diversité et la grande hétérogénéité des motivations des propriétaires forestiers (Polomé et Bouvet, 2016). Elle met en avant cinq profils types de propriétaires. L'enquête montre notamment que seuls 9 % des propriétaires sont principalement guidés par leurs **intérêts économiques** : ces propriétaires possèdent généralement de grandes propriétés (ce groupe représente 32 % des surfaces), adhèrent à un groupement et ont un revenu forestier qui constitue une part importante de leur revenu total. Néanmoins, cette catégorie de propriétaires met en œuvre des actions en faveur de la nature et considère le changement climatique comme une menace très sérieuse. À l'opposé, les propriétaires principalement guidés par leur **attachement personnel au bien forestier** sont plus nombreux (25 %) mais représentent seulement 18 % des surfaces (petites propriétés). Il y a aussi ceux qui veulent avant tout rester **maîtres chez eux** et ne pas perdre le contrôle de leur propriété. Ils n'envisagent généralement pas de revenu forestier comme objectif, vendent donc très peu de bois mais récoltent du bois de chauffage. Par ailleurs, l'exploitation

économétrique de cette enquête montre que les motivations d'attachement à la propriété sont plutôt favorables à l'adhésion des propriétaires privés à des engagements de gestion pour leur forêt tandis que la crainte d'une perte de contrôle vient s'opposer à cette tendance.

- > À une échelle nationale, la dernière enquête du service de la statistique et de la prospective sur la structure de la forêt privée date de 2012 et a été menée auprès d'un échantillon de 5450 propriétaires de forêt de plus de 4 ha<sup>6</sup>. Elle aborde (entre autres) les attentes principales des propriétaires vis-à-vis de leur forêt<sup>7</sup> : quelle que soit la taille de la propriété, elle révèle en premier lieu que **l'attachement affectif** est la principale attente des propriétaires vis-à-vis de leur forêt avant même la **production de bois** et dans une moindre mesure la **constitution du patrimoine**. La préservation de la biodiversité apparaît comme une préoccupation secondaire mais néanmoins bien présente et supérieure à d'autres attentes comme les menus produits.
- > L'enquête réalisée plus récemment par le Crédoc (en 2015) auprès de 2800 propriétaires forestiers privés<sup>8</sup> confirme la prédominance de **valeurs affectives** (plus de 60 % des propriétaires) et de **plaisir** (plus de 50 %) (Didot et Thomas, 2016). Mais les valeurs de **préservation** et de **production de bois** occupent aussi chez les propriétaires un niveau d'intérêt relativement élevé (supérieur à 40 %). Sur la base de ces enquêtes, Didot et Thomas montrent notamment que les attentes des propriétaires sont les mêmes, quel que soit le niveau de revenu des ménages, sauf en ce qui concerne :
  - la production de bois : les ménages les moins aisés y sont plus attachés, non pour la commercialiser mais pour s'approvisionner en bois de chauffage (autoconsommation) ;
  - la préservation de la biodiversité : les ménages les plus aisés y sont généralement plus attachés ; ce dernier point peut-être mis en relation avec les résultats de Brahic (2016), d'une part et, d'autre part, de Polomé et Bouvet (2016) qui montrent que le niveau d'éducation joue en faveur de la sensibilité à des valeurs environnementales.

De ces deux enquêtes, il ressort la prééminence, chez les propriétaires, des **valeurs d'attachement au bien forestier**. Cependant, les intérêts de ces propriétaires pour leur forêt apparaissent multiples (production, préservation, patrimoine) voire complexes et se diversifient lorsque la surface augmente. Les valeurs économiques de la forêt ressortent davantage qu'auprès de la société (le marché des forêts rend notamment compte d'un attrait de ce type d'actif) mais constituent rarement une priorité. Ceci explique probablement que les incitations fiscales mises en place pour augmenter la récolte de bois en forêt privée n'aient pas toujours les résultats attendus<sup>9</sup> (Didot et Thomas, 2016). Les valeurs environnementales sont bien présentes mais souvent abordées sous l'angle de l'utilité et de l'usage des forêts plutôt que sous l'angle de leur valeur intrinsèque.

---

<sup>6</sup> Agreste (2014). Enquête sur la structure de la forêt privée en 2012. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Agreste chiffres et données agriculture n°222, décembre 2014, 79 p.

<sup>7</sup> Propriétaires et surface forestière selon les deux principales attentes du propriétaire vis-à-vis de sa forêt, et par taille de superficie en forêt.

<sup>8</sup> François Didot et Olivier Picard (coord.) (2015). Des forêts aux multiples visages. Dossier de Forêt Entreprise n°222 (mai 2015).

<sup>9</sup> la lourdeur administrative nécessaire pour bénéficier d'avantages fiscaux limite aussi leur mise en place.

## Conclusion

L'attachement est la relation principale des propriétaires forestiers à leur forêt. La convergence des résultats de différentes enquêtes le souligne. La valeur économique des forêts, même lorsqu'elles sont très présentes comme dans les Landes de Gascogne, ne s'exprime jamais seule. Sous des formes différentes, les valeurs environnementales sont quant à elles omniprésentes, quel que soit l'acteur, le lieu et l'échelle. D'autres valeurs de la forêt ont été explorées, des valeurs paysagères (Godron, 2016) proches des valeurs esthétiques de Pottier (2016) ; des valeurs symboliques et identitaires (la forêt ramène à qui l'on est, à ses grands-parents, ses parents...) proches des valeurs culturelles de Pottier (2016) ou d'attachement de Polomé et Bouvet (2016)...

Les valeurs se recouvrent parfois (culture et patrimoine), se co-construisent aussi (environnement et patrimoine). Mais il est évident que les valeurs ne peuvent pas en permanence cohabiter et s'avèrent parfois plus concurrentes que complémentaires. Dans les Landes de Gascogne par exemple, le rôle productif de la forêt littorale est subordonné aux fonctions de protection, d'accueil du public et de conservation du patrimoine (culture, paysage, faune, flore...).

### 3. Dualité des acteurs et des valeurs

- **Les mots et les concepts renferment des valeurs qui diffèrent selon ceux qui les manient et les interprètent.**

La bioéconomie est une bonne illustration de la façon dont un concept peut prendre un sens différent selon celui qui le manie et l'interprète. La bioéconomie fait aujourd'hui l'objet d'une stratégie nationale qui la définit de façon utilitariste comme la somme des « *activités liées à la production, à l'utilisation et à la transformation des bioressources pour répondre de façon durable aux besoins alimentaires, à une partie des besoins matériaux et énergétiques de la société et lui fournir des services écosystémiques* ». Elle apparaît souvent comme une solution pour faire évoluer la filière forêt-bois, comme un moyen de reconquête industrielle permettant de diversifier les activités et les produits. Particulièrement valorisés dans ce contexte, les produits issus des secteurs de la chimie verte et des bioraffineries soulèvent néanmoins de nouvelles problématiques : comment faire par exemple pour que ces nouvelles activités s'insèrent de façon harmonieuse aux dynamiques territoriales ? (de Rouffignac, 2016). Car à certains endroits, on observe déjà des tensions sur la ressource<sup>10</sup> et des conflits d'usage, notamment sur certains massifs très fréquentés. Plus généralement, la bioéconomie renouvelle le questionnement sur les rapports entre parties prenantes et les modes de gouvernance qui les accompagnent (Sergent ; de Rouffignac, 2016).

---

<sup>10</sup> compétitions entre des produits ou des procédés valorisant le même type de biomasse.

## ○ **Les valeurs paradoxales favorisent les attitudes ambivalentes.**

Pour citer un exemple parlant, beaucoup de personnes expriment une forte aversion vis-à-vis des activités de gestion (notamment celles liées à la chasse, à l'équipement et à l'exploitation de la forêt)<sup>11</sup> tout en jugeant sévèrement la présence d'arbres morts lors de leur visite (Dobré et Granet, 2016). Pour satisfaire les attentes de la société, il faudrait ainsi, à leurs yeux, que les gestionnaires forestiers s'attachent à construire des paysages ayant le plus possible l'apparence de la naturalité. D'autres exemples de ces ambivalences ont été présentés :

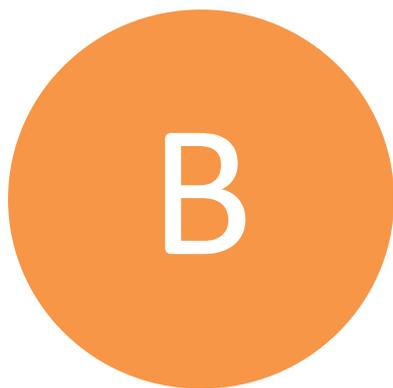
- ✓ La confrontation des motivations personnelles peut conduire à un résultat contreproductif vis-à-vis de politiques publiques. Par exemple, des incitations économiques en faveur d'engagements de gestion peuvent évincer les autres motivations, éthiques notamment, des propriétaires forestiers. Polomé et Bouvet (2016) montrent à ce propos que l'adhésion à des actions pouvant mobiliser l'attachement diminue lorsque ces dernières sont rétribuées. Si le propriétaire est essentiellement attaché à sa forêt ou même craint d'en perdre le contrôle, alors une incitation peut troubler l'adhésion à l'action qu'elle cherche à favoriser.
- ✓ La confrontation des regards s'avère parfois très utile pour emporter l'adhésion et motiver l'action. À l'échelle du massif des Landes de Gascogne, on a vu que la dimension patrimoniale ne peut pas s'acquérir à travers la seule formalisation par les politiques publiques de critères de reconnaissance basés sur les paroles d'experts et de scientifiques. L'intégration du profane dans le processus de construction patrimoniale permet de lui donner un sens et de lui conférer une valeur collective indispensable pour agir (Bouisset et Degrémont, 2016).
- ✓ La confrontation des valeurs s'exprime aussi à l'échelle du plan d'aménagement de la forêt. Il s'agit en effet d'une opération de planification complexe dont le champ d'investigation s'étend progressivement à l'ensemble des services rendus par la forêt (Rakotoarison *et al.*, 2016). Cette évolution nécessite plus que jamais des arbitrages de la part des planificateurs, pour dépasser les considérations purement techniques<sup>12</sup> ou économiques<sup>13</sup> en allant vers la prise de décisions complexes intégrant de nouvelles valeurs, sociales (ex : acceptabilité des résineux), socio-économiques (ex : présence d'industries de transformation de la ressource), environnementales (ex : climat futur, station) ou autres. Cette confrontation des valeurs s'illustre facilement, notamment en forêt domaniale de Nieppe (Nord-Pas-de-Calais) où de nombreuses réflexions ont été menées lors de la révision d'aménagement (période 2012-2031) pour conjuguer récolte importante de bois et préservation des sols (particulièrement sensibles à cet endroit).

---

11 7 % seulement des personnes interrogées jugent nécessaire la chasse, 10 % la construction de route pour la gestion de la forêt, 15 % la création d'équipements pour le public et 19 % l'exploitation du bois (Enquête « Forêt et Société »).

<sup>12</sup> type de traitement, renouvellement, choix d'essences.

<sup>13</sup> moyens financiers disponibles, rentabilité...



## Evaluation et intégration des valeurs marchandes et non marchandes de la forêt

Les acteurs perçoivent généralement bien les valeurs marchandes des forêts mais tendent à négliger celles qui ne le sont pas. Or les forêts contribuent à rendre à la société une multitude de services non marchands : elles offrent un espace propice à la récréation - la forêt est le deuxième espace le plus fréquenté après la campagne (Granet et Dobré, 2016)-, elles contribuent à réguler l'eau (en quantité et en qualité), le climat (les arbres et les produits en bois séquestrent le carbone), protègent les populations contre les risques (coulées de boues, avalanches,...), produisent une multitude de menus produits comestibles (baies, champignons,...), etc. Ces services renvoient à la multiplicité des valeurs (Kervinio, 2016). Leur évaluation économique est une manière de reconnaître ces valeurs mais il s'agit d'une opération complexe dans la mesure où elle doit tenir compte de multiples influences telles que celles relatives au lieu de vie, aux expériences, à la sensibilité et aux connaissances de chacun.

### 1. Les méthodes d'évaluation des valeurs non marchandes de la forêt

En France, la prise en compte des services non marchands de la forêt dans l'économie fait son chemin. Les économistes ont en effet développé un panel de méthodes pour cela qui sont tantôt fondées sur le comportement marchand des usagers de biens et services écosystémiques (méthode des prix hédoniques, des coûts de transports, des coûts évités), tantôt directement fondées sur leurs préférences déclarées (Brahic, 2016). Ces méthodes sont aujourd'hui couramment appliquées à l'évaluation d'une myriade de valeurs non marchandes de la forêt : de nombreuses études, régionales notamment, appréhendent par exemple la valeur récréative de la forêt par la méthode des coûts de transport, la valeur de protection contre les risques par la méthode des coûts évités...

Une fois estimées, les valeurs non marchandes peuvent être intégrées dans un cadre comptable et améliorer ainsi l'élaboration des stratégies de gestion (aménagement forestier, politiques publiques) : parallèlement au suivi traditionnel des valeurs économiques issues de la sylviculture et de l'exploitation, la comptabilité forestière nationale intègre progressivement des valeurs qui relèvent plutôt de la dimension patrimoniale et

environnementale de la forêt française, comme la quantité de carbone contenue dans la biomasse et les sols forestiers (Niedzwiedz, 2016).

Les présentations rendent compte de la diversité des méthodes utilisées pour tenir compte des valeurs non marchandes, éventuellement pour les évaluer et les intégrer aux valeurs marchandes de la forêt. Ces méthodes peuvent contribuer à l'élaboration d'outils tournés tantôt vers l'aide à la décision, tantôt vers l'aide à la gestion. On peut les appliquer à des échelles variables et elles peuvent contribuer à répondre à des problématiques variées des points de vue de l'objet étudié, de l'enjeu concerné... En voici quelques exemples :

- **Les enquêtes** : comme on l'a vu précédemment, elles sont largement utilisées pour faire émerger des valeurs (*via* les perceptions) mais assez peu pour les évaluer d'un point de vue économique (Brahic, 2016) ;
- **La modélisation et la méthode des scénarios<sup>14</sup>** : elles sont utilisées pour aider tantôt le décideur, tantôt le gestionnaire à faire des arbitrages sous contrainte entre plusieurs options possibles, à différentes échelles :
  - ✓ À l'échelle européenne, Callois et Gosselin (2016) ont exploré plusieurs modèles statistiques afin d'identifier les facteurs socio-économiques (Produit intérieur brut, densité de population) mais aussi sociologiques (attachement à un environnement de qualité, au territoire, préférence pour le long-terme,...) et institutionnels (gouvernance forestière) susceptibles d'avoir le plus d'influence sur la gestion forestière, notamment sur la production de bois et la préservation de la biodiversité ; si les résultats préliminaires confirment le rôle prépondérant (négatif) de la densité de population sur la biodiversité (proportions d'espèces et d'espaces protégés), ils mettent aussi en évidence l'influence (positive) de certaines valeurs sociales profondes (hédonisme, préférence pour le long terme) sur la biodiversité (proportion d'espèces protégées) ;
  - ✓ À l'échelle de la planification forestière, Dragicevic et Lobianco (2016) ont recours à la modélisation dans le but d'optimiser la composition en essences des peuplements forestiers sous différents scénarios de changements climatiques (période de projection 2015-2085) et à travers l'arbitrage entre le risque, un paramètre influençant le propriétaire forestier dans ses choix d'essences, et la productivité des mélanges estimée à partir de la production de bois, de la séquestration de carbone et de la valorisation économique des bois. Leurs résultats suggèrent tout d'abord que les forestiers optimisent sans le savoir la production et la valorisation économique de leurs bois. De façon plus surprenante, ils montrent que l'optimisation au titre de la production va généralement dans le sens d'une optimisation en termes de séquestration. En revanche, le niveau d'acceptabilité du risque influe sur le niveau de productivité des mélanges futurs : i) à la hausse lorsque le risque reconnu est

---

<sup>14</sup> trajectoires futures plausibles

élevé : les mélanges futurs font alors la part belle aux essences productives comme l'épicéa, le pin maritime et le douglas ; ii) à la baisse lorsque les forestiers privilégient la stabilité de leur portefeuille : les essences choisies sont alors plutôt les espèces locales de chênes.

- ✓ En se basant sur les données de la dernière enquête sur la structure de la forêt privée française (2012)<sup>15</sup>, Thivolle-Cazat et Morin (2016) développent quant à eux un modèle pour estimer la probabilité de récolte des propriétaires forestiers privés. Contrairement aux calculs classiques de disponibilités basés sur des critères exclusivement techniques et économiques (type de peuplement, accessibilité, rentabilité, sensibilité aux prélèvements,...), le modèle tient compte de la disposition à vendre des propriétaires. **Les résultats montrent notamment que la taille de la forêt et sa localisation jouent significativement sur la probabilité de récolte.**
- **La cartographie** : la production de valeurs spatialement explicites constitue un enjeu clé pour l'aide à la prise de décision, par exemple en matière d'utilisation et de gestion des terres, de planification et d'aménagement du territoire. Son intérêt est bien illustré par exemple par l'identification des zones prioritaires de préservation (Brahic<sup>16</sup>, 2016) ou de prélèvement (Thivolle-Cazat et Morin, 2016 ; Brahic, 2016). Plus généralement, les évaluations relatives aux services écosystémiques sont souvent menées de manière spatialisée. Pour l'heure, les services les plus fréquemment cartographiés sont les services de production et de régulation, loin devant les services culturels et de support. Si encore récemment la plupart des études ne cartographiaient qu'un unique service, de plus en plus d'études cartographient de multiples services pour identifier par exemple des zones où l'on observe des synergies entre eux, au regard de leurs valeurs écologique et socio-économique.

Ces méthodes se combinent en permanence. Pour aborder la complexité des enjeux forestiers et prendre en compte la multiplicité des valeurs mobilisées, on observe aussi la montée en puissance des analyses multicritères, qui permettent d'évaluer l'importance relative de toutes les valeurs impliquées et de refléter cette importance dans les processus de décision.

---

<sup>15</sup> Voir Agreste, 2014 plus haut.

<sup>16</sup> Ce travail montre en effet que la sensibilité aux enjeux de préservation varie notamment selon le paysage résidentiel (urbain versus forestier) et la proximité à la forêt.

## 2. Vers la prise en compte des interactions entre services écosystémiques, dans l'espace et le temps

De nombreuses évaluations consistent à sommer la valeur de tous les services écosystémiques en une valeur économique totale ou une valeur totale de services. Cette opération suppose que les services écosystémiques en question soient équivalents et substituables. Or les cadres de recherche reconnaissent aujourd'hui que les services écosystémiques ne sont pas indépendants les uns des autres, qu'ils sont interconnectés dans des « bouquets de services » qu'il est possible de définir comme « des patrons de services écosystémiques qui apparaissent de manière répétée dans le temps, l'espace, ou les représentations des personnes interrogées ». L'étude des synergies (associations positives) et des compromis (associations négatives) entre services est progressivement plébiscitée par les gestionnaires et planificateurs. Les recherches mettent progressivement l'accent sur ces articulations mais la dimension sociale reste souvent très marginale dans les études réalisées. De plus, si l'évolution de ces associations entre services dans l'espace fait progressivement l'objet d'études et de publications, celles qui traitent de ces évolutions dans le temps sont presque inexistantes (Callois et Gosselin, 2016). Comme l'écrivent Harold Levrel et Julien Hay (2011)<sup>17</sup> dans un article sur la prise en compte de l'écoulement du temps dans la gestion des écosystèmes :

- d'un point de vue écologique, le temps a une valeur en soi puisqu'il est à l'origine de la complexification du vivant, de l'évolution et finalement de la richesse que les écosystèmes fournissent à l'homme ;
- inversement, d'un point de vue économique, la question du temps se résume le plus souvent à ce qui est communément appelé la « préférence pour le présent », les agents économiques préférant généralement tirer les bénéfices d'une action aujourd'hui plutôt que demain ; dans cette seconde acception, les services produits à court terme auront ainsi une valeur plus élevée que ceux équivalents mais produits à long-terme.

Pour tenir compte de ces deux visions et les prendre en compte dans l'évaluation des services, les économistes ont généralement recours à un facteur correctif (taux d'actualisation) qui leur permet d'agréger puis de comparer les coûts et les bénéfices ayant lieu à des dates différentes (en les ramenant à un étalon de mesure commun). Dans le domaine forestier plus qu'ailleurs, la temporalité contribue largement à la valeur des services écosystémiques. Le service de séquestration de carbone en est une bonne illustration, sa valeur variant en effet selon que ses stocks et ses flux sont évalués à court, moyen ou long terme. L'utilisation de la valeur « tutélaire » du carbone est un moyen de tenir compte de l'évolution dans le temps du prix de la tonne de carbone<sup>18</sup> (Kervinio, 2016).

---

<sup>17</sup> [Harold Levrel et Julien Hay \(2011\)](#). Ecoulement du temps et gestion des écosystèmes. Regard 13 de la Société française d'écologie.

<sup>18</sup> Fruit d'un compromis raisonné entre de multiples acteurs, cette valeur avait été proposée par la Commission Quinet en 2008 pour fixer le prix de la tonne de carbone au regard des engagements de l'État dans la lutte contre le réchauffement climatique.

## Conclusion

Le colloque a bien montré l'intérêt de compléter les approches strictement naturalistes ou écologiques avec des approches issues des sciences économiques, humaines et sociales. Ces dernières permettent l'élaboration de stratégies concertées et favorisent l'innovation, notamment dans la conception de la gestion forestière. Les valeurs et leur agencement (système de valeurs) conditionnent finalement le fonctionnement de la société et ses préférences. Leur influence sur la prise de décision participe de l'évolution des usages et des modes de gestion en forêt et ce, à toutes les échelles.

La multiplication des tentatives d'évaluation ravive les débats sur les valeurs associées aux relations entre l'homme et la nature : certains craignent que la reconnaissance accrue des valeurs instrumentales de la forêt se fasse au détriment de ses valeurs intrinsèques, d'autres critiquent les évaluations monétaires qui banalisent le vivant en lui donnant un prix et donc une valeur marchande... Il est certain que ces évaluations ne permettront jamais de rendre compte de toutes les valeurs des forêts, ni d'obtenir leur valeur économique totale réelle. Comme le formulent Gregersen *et al.* (1995)<sup>19</sup>, il apparaît essentiel, dans toute analyse pratique de la détermination des valeurs, de ne pas perdre de vue les deux points suivants : il n'existe tout d'abord pas de valeurs économiques absolues autres que dans la perception des individus ; ensuite, cette perception tend à être dynamique, à évoluer avec les circonstances. Ces considérations plaident pour limiter les évaluations à une partie des services écosystémiques fournis par les forêts, dans un contexte socio-économique précis pour lesquels des données fiables sont disponibles.

---

<sup>19</sup> H.M. Gregersen; J.E.M. Arnold, A.L. Lundgren, A. Contreras Hermosilla. (1995). Valuing forests: context, issues and guidelines. EPAT:MUCIA, World Bank, United Nations Environment Programme, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO Forestry Paper 127), Rome.

## Remerciements

Nos remerciements vont à Anaïs Jallais, Francis de Morogues et Jean-Luc Peyron pour leur relecture attentive de ce document, ainsi bien sûr qu'à tous les intervenants ayant contribué à cette manifestation.

## Références (interventions au cours du colloque pp.)

Christine Bouisset et Isabelle Degrémont, Université de Pau et des pays de l'Adour. Regards profanes, regards experts sur le patrimoine forestier : valeurs « dans » la forêt ou valeur « de » la forêt ?

Elodie Brahic, Irstea. Des forêts publiques aux territoires de la biodiversité : un éclairage à partir de l'évaluation économique non marchande. [[Brahic, 2016](#)]

Jean-Marc Callois et Frédéric Gosselin, Irstea. Du rôle des valeurs sociales dans la gestion des forêts : une analyse à l'échelon européen. [[Callois et Gosselin, 2016](#)]

François Didot et Julie Thomas, CRPF/CNPF. La forêt : un bien avec des valeurs multiples pour le propriétaire privé. [[Didot et Thomas, 2016](#)]

Michelle Dobré et Anne-Marie Granet, Université de Caen/ ONF. Enquête nationale « Forêt et société » 2015 : Premiers résultats. [[Dobré et Granet, 2016](#)]

Michel Godron, Université Paris 7. La valeur paysagère des forêts. [[Godron, 2016](#)]

Yann Kervinio, Medde : Vers des valeurs du service de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers : les apports méthodologiques de l'EFESE. [[Kervinio, 2016](#)]

Antonello Lobianco et Arnaud Dragicevic, Inra/Agroparistech. Aménagement forestier et arbitrage entre productivité et risque à l'aide d'un modèle à la Markowitz. [[Lobianco et Dragicevic, 2016](#)]

Juliette Mouche, Agroparistech. Les gestionnaires forestiers des Alpes du Nord face à la multifonctionnalité forestière ; ethnographie d'un métier en mutation. [[Mouche, 2016](#)]

Alexandra Niedzwiedz, AgroParisTech/Inra. L'expérience française en matière de comptabilité forestière. [[Niedzwiedz, 2016](#)]

Nelly Pares, Université Aix-Marseille. Fréquentation des forêts méditerranéennes : la quête d'un hédonisme en harmonie avec la nature. [[Pares, 2016](#)]

Philippe Polomé et Alain Bouvet, Université Lyon 2/FCBA. Motivations des propriétaires forestiers privés : typologie et effets d'éviction. [[Polomé et Bouvet, 2016](#)]

Aude Pottier, Université de Pau et des Pays de l'Adour. Questionner les valeurs d'un objet économique : le cas de la forêt landaise. [[Pottier, 2016](#)]

Hanitra Rakotoarison, Erwin Ulrich, Régis Bibliano, Vincent Boulanger, ONF. L'aménagement forestier, un lieu de confrontation des différentes valeurs et des risques en forêt. [[Rakotoarison et al. 2016](#)]

Aliénor de Rouffignac, Irstea. Bioéconomie et conflits d'usage sur la biomasse forestière : quelle diversité de patrimoines productifs. [[de Rouffignac, 2016](#)]

Arnaud Sergent, Irstea. La filière forêt-bois face aux défis de la bioéconomie : enjeux pour les SEHS. [[Sergent, 2016](#)]

Alain Thivolle-Cazat et Timothée Morin, FCBA. Un modèle pour estimer la probabilité de récolte des propriétaires privés. [[Thivolle-Cazat et Morin, 2016](#)]